



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

POINT INFORMATION

Rouen, le 13/02/2024

Service Prévention Éducation aux
Risques et Gestion de Crise

Bureau Sécurité Routière et Transports
Exceptionnels



**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Fermeture partielle de l'A13 dans le sens Rouen-Paris

Du 12 février 2024 au 16 février, pour une durée d'intervention de 4 nuits, de 21H à 6H00, l'A13 sera fermée dans le sens Rouen-Paris, entre l'échangeur A13/A154 et la barrière de péage d'Heudebouville.

En dehors de ces périodes indiquées, les conducteurs circuleront sur deux voies au lieu de trois avec neutralisation de la voie lente

RAPPEL :

La circulation des transports exceptionnels doit être réalisée à faible allure et avec la plus grande prudence.

Cité administrative, 2, rue Saint-Sever
BP 76001, 76032 ROUEN Cedex

Mél : ddtm-speric-bsrte-te@seine-maritime.gouv.fr

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-16h30 (du lundi au jeudi)
8h30-12h00 / 13h30-16h00 (le vendredi)